

# dossier de presse



## la crèche de la mer : 25 nouvelles places créées



jeudi 14 novembre 2023

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON



# sommaire



<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>1</b>
<b>COMMUNIQUE DE PRESSE.....</b>	<b>2</b>
<b>UNE NOUVELLE CRÈCHE AU PORT-MARCHAND.....</b>	<b>3</b>
<b>300 M<sup>2</sup> DÉDIÉS AU BIEN-ÊTRE DES TOUT-PETITS.....</b>	<b>5</b>
<b>OBJECTIF : 163 NOUVELLES PLACES EN CRÈCHE.....</b>	<b>6</b>

# communiqué de presse

## 25 NOUVELLES PLACES DE CRÈCHE CRÉÉES

**Josée Massi, maire de Toulon, a inauguré ce jeudi 14 novembre la nouvelle crèche La Mer. Cette structure permet d'accueillir, quotidiennement, sur ces 300m<sup>2</sup> 25 enfants âgés de 3 mois à leurs 3 ans. Il aura fallu près de 10 mois et 1,4 million d'euros pour transformer les locaux fermés depuis 6 ans de l'ancienne halte-garderie de la Mer. La réalisation de cette nouvelle structure s'inscrit à la fois dans le Plan Petite Enfance dévoilé en début d'année 2024 qui vise à la création de 163 places de crèche et dans la 2<sup>e</sup> convention territoriale globale (CTG) signée en mars 2023 avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) qui définit la politique familiale menée par la commune**

Ce jeudi 14 novembre, Josée Massi, maire de Toulon, a inauguré la nouvelle crèche La Mer. Situé au Port-Marchand et jouxtant la Maison de la Méditerranée, ce nouvel établissement dédié à la petite enfance a pris ses quartiers dans les bâtiments de l'ancienne halte-garderie La Mer. Elle accueille quotidiennement 25 enfants dans un espace de 300m<sup>2</sup> entièrement repensé et dédié à leur bien-être. De cet ancien mode de garde fermé il y a 6 ans, ne subsistent que les quatre murs. Tous les espaces ont été repensés entre les bébés et les plus grands, mais aussi pour l'accueil des parents. La superficie a même été agrandie, la Ville ayant récupéré quelques salles municipales adjacentes. Il aura fallu 10 mois de travaux et 1,4 million d'euros pour aménager des dortoirs, une zone de change, une biberonnerie, une buanderie, une salle d'activité et une cuisine hybride permettant à la fois la remise en température et la confection de certains plats.

Ouverte de 7h30 à 18h30, elle s'inscrit dans une complémentarité d'accueil sur le territoire communal et pose la première pierre du Plan Petite Enfance lancé en début d'année et qui a pour objectif la création de 163 places en crèche. Cette nouvelle structure constitue pour les familles un service de proximité en étant au plus près de leurs besoins. Son projet éducatif a pour objectif d'accompagner l'enfant vers son autonomie en favorisant son épanouissement. Il répond donc à un double objectif : offrir la sécurité affective nécessaire à la découverte des autres et de l'environnement afin de leur permettre d'évoluer en toute confiance tout en apprenant le vivre ensemble.

Ces dernières années, d'importants progrès ont été réalisés autour de l'accueil des tout-petits avec notamment la création l'an dernier de la micro-crèche Le Petit Font-Pré grâce au soutien de la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Var et les services de la protection maternelle et infantile (PMI). Ces bonnes relations ont été concrétisées par la signature en mars 2023 de la 2<sup>e</sup> convention territoriale globale (CTG). D'une durée de 4 ans, la CTG définit la politique familiale menée par la Ville. Cette convention est une démarche qui englobe différentes actions, plans ou labellisation (création de structures d'accueils pour les tout-petits ou la jeunesse, Plan mercredi, projet éducatif de territoire, Cité éducative) qui tendent à proposer une offre de prestations de qualité à l'ensemble des 44 015 familles toulonnaises allocataires recensées en 2021.

La politique familiale d'un pays se définit au niveau de l'Etat afin d'en garantir l'équité mais chaque commune se doit de prendre en compte la réalité du quotidien des familles afin d'apporter, à son échelle, les réponses les plus adaptées et de mettre en place les structures et les aménagements qui faciliteront l'épanouissement de ces familles. C'est dans cet esprit que depuis 2001, la ville de Toulon investit chaque année dans ses écoles, ses cantines, ses crèches, ses centres aérés, ses structures sportives liées à la jeunesse.

### Contact presse :

Josée MASSI  
Maire de Toulon  
04 94 36 32 50

# une nouvelle crèche au port-marchand

Situé au Port-Marchand et jouxtant la Maison de la Méditerranée, ce nouvel établissement dédié à la petite enfance a pris ses quartiers dans les bâtiments de l'ancienne halte-garderie La Mer.

Comme toutes les crèches municipales et conformément à la législation en vigueur en matière de petite enfance, la crèche La Mer a développé un projet d'établissement autour de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. Ce texte permet à tous les petits de bénéficier d'un accompagnement, encadré par un socle de valeurs communes, nécessaires à leur développement et à leur épanouissement.

Le projet éducatif de la structure précise les dispositions prises pour assurer le bien-être ainsi que l'éveil des tout-petits, notamment en matière artistique ou culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons. Résultant d'une réflexion collective, ce projet sert de base au travail aux professionnels de la petite enfance dans leur mission principale : accompagner l'enfant vers son autonomie en favorisant son épanouissement. Il répond donc à un double objectif : offrir la sécurité affective nécessaire à la découverte des autres et de l'environnement afin de leur permettre d'évoluer en toute confiance tout en apprenant le vivre ensemble.

L'accompagnement se doit donc d'être singulier et une réponse aux spécificités de chaque enfant au sein du collectif. Il est important que les règles, les limites et les interdits soient définis de façon cohérente pour sécuriser le tout-petit et lui permettre de grandir, de devenir autonome.

## / Les différents ateliers

Les différentes activités proposées par la crèche La Mer mobilisent l'ensemble des compétences du tout-petits pour favoriser son développement affectif, social, sensori-moteur et cognitif sans attente de résultats.

Des ateliers « patouille » sont proposés aux enfants qui pourront en fonction de l'âge seulement manipuler ou participer à la préparation de la matière avec l'adulte. Sont utilisés : la farine et de l'eau, l'argile, la pâte à modeler, la mousse. Quant aux activités de construction et déconstruction, elles favorisent l'habileté manuelle, ainsi que la proprioception.

Les ateliers « pâtisseries » encouragent la concentration, la maîtrise du geste, le vocabulaire et le goût. Parce que des études ont montré que la nature offre des opportunités d'apprentissage au jeune enfant, de découverte, d'émerveillement, de créativité, d'estime de soi, la crèche La Mer a pour projet de créer un petit coin potager où seront proposés des temps de jardinage pour créer ce contact avec la nature : herbes aromatiques, tomates cerises, fleurs, autant de matériaux à utiliser dans des ateliers olfactifs, et créatifs.

## / Les repas

Les menus sont élaborés et validés par une commission des menus composée de professionnels de l'alimentation infantile. Des repas équilibrés et adaptés sont proposés en fonction de chaque tranche d'âge. Tous les fruits et les légumes utilisés pour leur confection sont d'origine biologique. Il existe différents types de repas :

- les biberons : ils sont donnés en fonction du rythme des enfants dans un espace confortable pour le bébé et le professionnel. Pour répondre à leurs besoins de sécurité physique et affective, les bébés prennent leurs biberons dans les bras du professionnel,
- l'allaitement maternel : il est possible dans le cadre d'un protocole dédié. Les familles peuvent fournir le lait maternel ou venir allaiter l'enfant au sein de la crèche,

- les repas mixés : les enfants sont installés dans des chaises hautes accompagnés par un professionnel,
- les repas en morceaux : un professionnel accompagne les enfants en capacité de marcher et de s'asseoir seul sur une chaise adaptée à leur taille.

## / **La participation des familles à la vie de l'établissement**

Les établissements de jeunes enfants ont pour mission de favoriser le lien social avec les familles : d'abord en permettant aux familles de concilier leur vie familiale avec leur vie professionnelle et sociale, puis en créant le dialogue et les échanges entre les familles et entre familles et professionnels.

Le tissage du lien social débute dès les premières rencontres, puis elles seront enrichies au quotidien, notamment, par le biais de diverses rencontres au fil de l'année :

- la période de familiarisation,
- des groupes de paroles,
- des événements festifs,
- la mise en place d'ateliers avec les familles,
- des rendez-vous thématiques.

---

### *La crèche en chiffres*

---

- 25 places dont 10 places pour les enfants de 3 à 14 mois et 15 places pour des enfants de 15 à 36 mois
- Accueil des enfants de 3 mois jusqu'à leur rentrée en maternelle
- Ouverte de septembre à juillet, du lundi au vendredi, 7h30 à 18h30
- Encadrement : 1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 professionnel pour 8 enfants qui marchent

# 300 m<sup>2</sup> dédiés au bien-être des tout-petits

Le projet de la crèche La Mer consistait à aménager les locaux de l'ancienne halte-garderie La Mer, située en plein cœur du Port-Marchand et fermée depuis 6 ans. De cet ancien mode de garde, ne subsistent que les quatre murs. Intérieur et extérieur : tout a été refait. La superficie a même été agrandie, la Ville ayant récupéré quelques salles municipales adjacentes. Tous les espaces ont été repensés entre les bébés et les plus grands, mais aussi pour l'accueil des parents. Par exemple, une zone sécurisée pour les poussettes a été créée. Les familles qui le souhaitent peuvent les remiser dans cette espace le temps de la journée.

Du sol au plafond, des portes aux fenêtres, l'intégralité des 300m<sup>2</sup> a été réaménagée, réagencée. Il a fallu organiser des dortoirs, une zone de change, une biberonnerie, une buanderie, une salle d'activité et une cuisine hybride permettant à la fois la remise en température et la confection de certains plats. Des stores banes ont été posés pour protéger les bambins du soleil et dans les 156m<sup>2</sup> du jardinet, des jeux sur sol souple ont été installés et un espace a été réservé pour la création d'un potager pédagogique. Près de 10 mois et 1,4 million d'euros ont été nécessaires pour transformer les lieux et les mettre aux normes actuelles afin d'accueillir 25 tout-petits de 3 mois à 3 ans.

Le parti pris d'aménagement et le choix des équipements fait par la Ville de Toulon s'inscrit dans la démarche écoresponsable qu'elle développe depuis 10 ans. Favoriser l'éclairage naturel, renforcer l'isolation des locaux, recourir à des éclairages LED, optimiser et contrôler les apports énergétiques en chauffage ventilation, en eau, sont autant de moyens mis en place pour réduire l'empreinte carbone de la structure.

Pour tirer un meilleur parti des contraintes et qualités de la configuration des lieux, l'ensemble des éléments techniques ont été redistribués. Cette nouvelle distribution spatiale offre un maximum de fonctionnalité, de sécurité et de confort aux enfants ainsi qu'au personnel. Regroupés en périphérie, les espaces d'accueil des tout-petits bénéficient de la lumière naturelle provenant de grandes baies vitrées. Des persiennes ont été intégrées au vitrage, des stores occultants ont été posés. Dans les dortoirs, des lumières indirectes reliées à des variateurs d'intensité permettent de maîtriser l'apport de lumière.

---

## *Les locaux en chiffres*

---

- 1 local poussette, 1 espace accueil, 1 bureau de direction
- 2 unités de vie des enfants : 1 unité « bébés » composée d'une salle d'éveil, une salle de change, un dortoir, une biberonnerie, 1 unité « moyens-grands » composée de deux salles polyvalentes, et d'une salle de change
- 1 salle pour le personnel
- 1 partie technique composée d'une cuisine, d'une buanderie et de locaux techniques
- 1 espace extérieur pour les plus petits et 1 espace extérieur pour les plus grands

# objectif : 163 nouvelles places en crèche

La micro-crèche Le Petit Font-Pré en 2023. La crèche La Mer en 2024. Consciente que l'offre actuelle de 2 300 places d'accueil collectif pour les moins de 3 ans n'est pas suffisante pour répondre à toutes les demandes, la Ville de Toulon poursuit ses efforts en matière de petite enfance. Avec la contrainte d'améliorer et moderniser le patrimoine existant.

Aujourd'hui, la commune compte 16 établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) municipaux sur l'ensemble de son territoire. Ces structures permettent aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale. Elles permettent aussi aux parents en recherche d'emplois et engagés dans un parcours d'insertion professionnelle de faciliter leurs démarches.

Ces dernières années, d'importants progrès ont été réalisés, notamment grâce au soutien de la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Var et les services de la protection maternelle et infantile (PMI). Ce qui a permis de lancer le Plan Petite Enfance en début d'année 2024 dont l'objectif est de créer 163 places en crèche supplémentaires, que ce soit dans les établissements gérés par la Ville ou dans les structures associatives.

Le Plan Petite Enfance a pu être concrétisé grâce à la signature en mars 2023 de la 2<sup>e</sup> convention territoriale globale (CTG). La première avait notamment permis la création du relais petite enfance « Les Petits Matelots » ou le développement du dispositif crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) pour les parents en situation de recherche d'emploi et qui offre 102 places disponibles sur l'ensemble des structures toulonnaises, dont 27 dans les crèches municipales.

D'une durée de 4 ans, la CTG, dont l'enveloppe financière annuelle attribuée par la CAF représente plus de 10 millions d'euros, définit la politique familiale menée par la Ville. Cette convention n'est pas qu'un dispositif financier : elle est surtout une démarche qui englobe différentes actions, plans ou labellisation (création de structures d'accueils pour les tout-petits ou la jeunesse, Plan mercredi, projet éducatif de territoire, Cité éducative) qui tendent à proposer une offre de prestations de qualité à l'ensemble des 44 015 familles toulonnaises allocataires recensées en 2021.

Le diagnostic de territoire préalable et nécessaire à la signature de cette 2<sup>e</sup> convention territoriale globale qui s'étend sur la période 2023 – 2026 aura permis de dégager 12 actions phares telles que le soutien à la parentalité, de nouvelles modalités d'inscription dans les centres de loisirs afin de favoriser l'accès de toutes les familles à toutes ces structures ou l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs.